
Genève, 27 et 28 novembre 2003

**COÛTS ESTIMATIFS DES TROIS SESSIONS DE 2004 DU GROUPE D'EXPERTS
GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR
L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES
CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT
DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT
SANS DISCRIMINATION**

Note du secrétariat

1. La Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 27 et 28 novembre 2003, a décidé que le Groupe d'experts gouvernementaux ouvert à la participation de tous, qui avait été chargé d'examiner un certain nombre de propositions soumises par divers États parties, continuerait ses travaux en 2004 et tiendrait trois sessions, à savoir la septième, la huitième et la neuvième, qui compteraient respectivement cinq, dix et sept jours ouvrables.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de ces trois sessions.
3. Les coûts estimatifs des sessions s'élèvent à 1 136 600 dollars des États-Unis. On trouvera dans les tableaux ci-joints une ventilation de ces coûts.
4. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture des sessions et l'achèvement des travaux y relatifs, lorsque toutes les dépenses auront été portées en compte. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.

5. Quant aux dispositions financières, conformément à la pratique suivie précédemment pour des conférences portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et entérinée par les règlements intérieurs de ces conférences, les coûts, y compris ceux de toutes réunions préparatoires, sont couverts par les États parties qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États. Les États qui ne sont pas parties aux instruments considérés et qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

6. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

Annexe

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, SEPTIÈME SESSION**

GENÈVE, 5 JOURS EN 2004

(Montants en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total*
Interprétation et service des séances	78 300							78 300
Traduction de la documentation		72 200	127 700		27 500			227 400
Services d'appui						5 900		5 900
Divers							6 900	6 900
Total	78 300	72 200	127 700	0	27 500	5 900	6 900	318 500

* Au taux de USD 1 = CHF 1,35.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	318 500
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	
	<i>Un P-3 pendant six mois</i>	44 300
	Sous-total	44 300
	<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>	5 800
	<i>Sous-total B</i>	50 100
	Total général (arrondi) A + B	<u>368 600</u>

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, HUITIÈME SESSION**

GENÈVE, 10 JOURS EN 2004

(Montants en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total*
Interprétation et service des séances	156 700							156 700
Traduction de la documentation		72 200	127 700	0	27 500			227 400
Services d'appui						11 800		11 800
Divers							13 200	13 200
Total	156 700	72 200	127 700	0	27 500	11 800	13 200	409 100

* Au taux de USD 1 = CHF 1,35.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	409 100
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	-
	Total général (arrondi) A + B	409 100

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, NEUVIÈME SESSION**

GENÈVE, 7 JOURS EN 2004

(Montants en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total*
Interprétation et service des séances	109 600							109 600
Traduction de la documentation		72 200	127 700	27 500				227 400
Services d'appui						8 200		8 200
Divers							9 700	9 700
Total	109 600	72 200	127 700		27 500	8 200	9 700	354 900

* Au taux de USD 1 = CHF 1,35.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	354 900
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	-
	Total général (arrondi) A + B	354 900